



Suivi de la consommation d'alcool

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous envoie faire des analyses pour documenter une abstinence de consommation d'alcool.

Voici une brève explication concernant les principales méthodes utilisées. **En cas de questions, veuillez en discuter directement avec votre médecin.**

Consommation chronique d'alcool :

Dosage du CDT et autres paramètres

La transferrine est une protéine impliquée dans le transport du fer. La consommation chronique d'alcool modifie sa composition en carbohydrates (Transferrine déficiente en carbohydrate = CDT).

Il est conseillé de doser en parallèle la concentration d'ASAT, ALAT et γ GT dans le sang. Il s'agit de marqueurs enzymatiques reflétant la fonction hépatique (foie).

Matériel : Sang

Prélèvement : Prise de sang veineux

Fréquence : En général, 1x / mois

Coût : 114.10 CHF pour les 4 analyses (+14.6 CHF pour la formule simple) soit un coût total d'environ 1400 CHF pour une année

Contrôle rétrospectif de la consommation d'alcool :

Dosage de l'EtG dans les cheveux

L'EtG (Ethylglucuronide) est un métabolite direct de l'alcool. Il est incorporé au niveau de la racine des cheveux lorsqu'il y a consommation d'alcool. Comme le cheveu pousse environ 1cm/mois, plus la mèche est longue, plus l'information peut être complète.

Matériel : Cheveux

Prélèvement : Au ras du cuir chevelu à l'arrière du crâne, mèche d'environ 50 cheveux. **Ce prélèvement passe complètement inaperçu dès que la longueur est supérieure à 2 cm.** Si les cheveux sont trop courts, le prélèvement peut être effectué sur une autre partie du cuir chevelu.

Attention : Pour une personne qui a des cheveux très courts (p. ex. 1 cm), la fréquence de prélèvements doit être augmentée à une fois par mois afin de couvrir toute la période de l'abstinence, ce qui augmente les coûts. Il est donc fortement recommandé d'avoir des cheveux de 3 cm au minimum. **Il ne faut pas se couper ou se raser les cheveux avant un prélèvement !**

Fréquence : Une première analyse est effectuée 3 mois après le début de l'abstinence. Un plan d'analyse peut alors être établi selon le résultat obtenu, le besoin et la longueur des cheveux. Si l'abstinence doit être prouvée durant 12 mois, des contrôles échelonnés devront être pratiqués.

Coût : 224 CHF par analyse (ou par segment s'il est décidé d'analyser différents segments sur une même mèche de cheveux) et 200 CHF. pour le rapport d'interprétation s'il est demandé par le médecin.

Il faut compter environ 4 segments de 3 cm pour une année d'abstinence, donc un coût total sans interprétation de 900 CHF.